

GRIPPE PORCINE

Pelloux prend votre température

LES LICENCIÉS OUBLIÉS DU JT

Reportage en Isère

CHARLIE HEBDO

2€

RÉVÉLATION
Le lobbying d'Areva
pour l'uranium du Niger

menteurs, délateurs...

IMMIGRÉS! DEVENEZ DE BONS FRANÇAIS...

TÉMOIGNAGE EXCLUSIF

**« Besson ment,
j'ai été condamné
pour délit
de solidarité »**

Signez la pétition
de Charlie pour
l'abrogation de
l'article L. 622-1
du Code pénal
(voir page 3).

Ont déjà signé:
Martine Aubry, Josiane
Balasko, Azouz Begag,
Marie-George Buffet,
Bertrand Delanoë,
François Goulard,
François Hollande,
Arnaud Montebourg,
Jean-Michel Ribes,
Dominique Sopo,
Les Têtes Raides...



...COMME BESSON



N° 888 • Mercredi 29 avril 2009 • FRANCE MÉTRO : 2€ • DOM. 3 € • TOMI. 601€ CFP • BEL. 2,30€ • CH. 4,75 • AND. 2 € • ESP. 2,80€ • ITA. 2,80€ • CAN. 4,95€ • O. 3€ • GR. 2,00€ • UK. 2,20€ • AUS. 3,7€ • N.L. 3€ • PORT. 2,00€ • JAP. 2,20€ • ZONE CFA. 1,80€ CFA. Imprimé en France

LE LOBBYING D'AREVA POUR L'URANIUM DU NIGER

L'indépendance énergétique française repose sur le nucléaire, mais aussi sur des amitiés avec des pays pas toujours fréquentables. Par exemple, le Niger, principal fournisseur de l'uranium utilisé dans les centrales françaises. Charlie a obtenu des preuves sur les tueries commises par les autorités de ce pays.

Notre enquête révèle les détails des prochaines actions de lobbying que compte entreprendre l'industriel français du nucléaire, Areva, pour faire oublier les origines politiques de cet uranium.



Au cours de notre enquête. Nous avons appris que le groupe Areva prépare pour le 25 mai une conférence de presse commune avec l'ONG Sherpa. Une organisation spécialisée dans la défense des droits de l'Homme, fondée par l'avocat William Bourdon. A cette occasion. Les dirigeants de Sherpa et d'Areva rendront publique la signature d'une convention pour la mise en place d'observatoires sanitaires et sociaux, d'abord au Gabon, puis éventuellement au Niger. Une manière pour l'industriel de donner des gages de sa bonne volonté. L'ONG garantira l'indépendance du dispositif. Selon nos informations, le 4 avril dernier, Sherpa et Areva sont parvenus à un texte qui les a satisfaits. Interrogé sur ce partenariat, Yann Queinnec, le directeur de Sherpa, a refusé de commenter cette information, tout en confirmant l'existence de ces discussions.

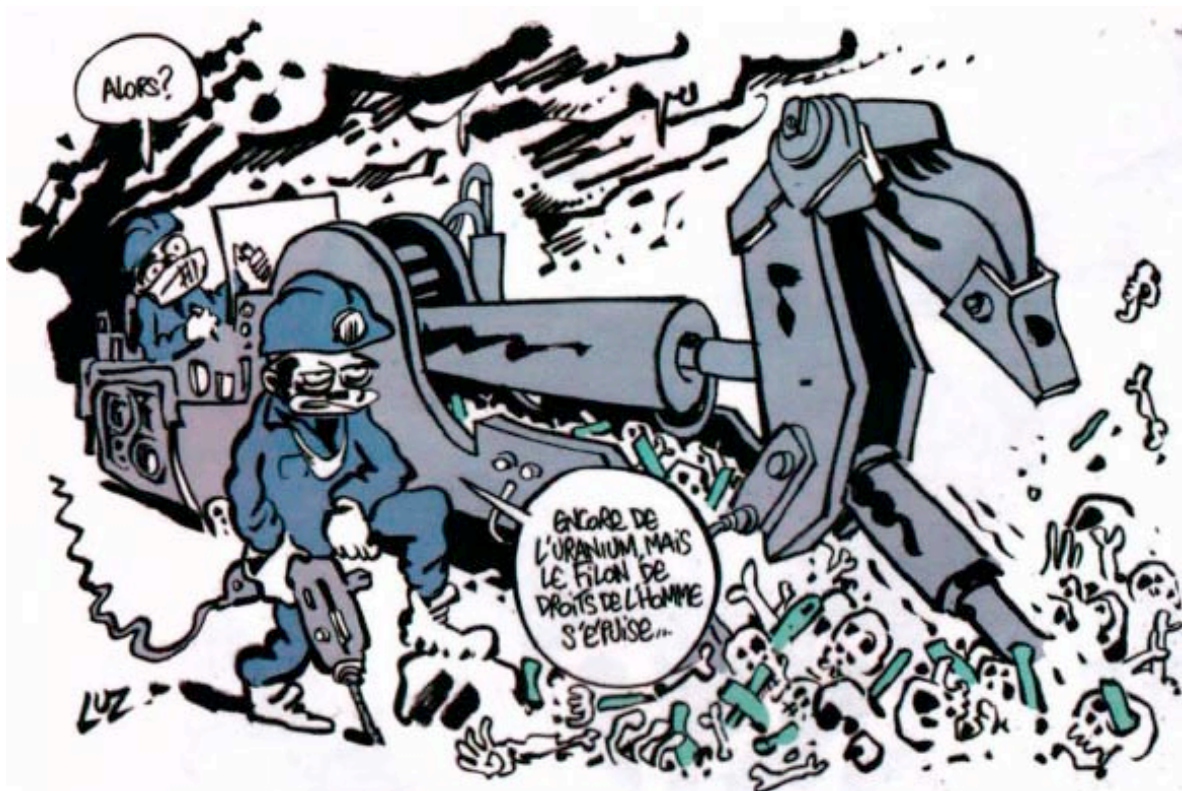


A l'intérieur des mines, le droit social règne.

La communication d'Areva autour de cette initiative s'intègre dans une campagne de lobbying plus large en faveur de son activité au Niger. Elle passe par l'organisation, le 4 mai prochain, d'un voyage de presse vers ses mines d'uranium dans ce pays. Une façon de rassurer les journalistes, en montrant que « *les salariés nigériens bénéficient des mêmes normes que les salariés français* », selon les propos que nous a confiés le directeur de la communication du groupe, Jacques-Emmanuel Saulnier.

Tandis qu'à l'Assemblée nationale l'industriel soigne ses réseaux d'influence. Au sein de la direction du groupe, un lobbyiste, Edouard Philippe, « *chargé des relations avec les élus* », suit les parlementaires chargés du Niger. Un entretient pas toujours assumé. Nous avons ainsi sollicité Marc Vampa, député de l'Eure et président du groupe d'amitié France-Niger à l'Assemblée. Nous souhaitions connaître la nature de ses échanges avec Areva. Son assistante nous a rappelés pour nous expliquer qu'un « *entretien ne leur semblait pas justifié* ».

À l'entendre, Marc Vampa « *ne rencontre pas les gens d'Areva. Il se contente d'animer des rencontres bilatérales avec les députés du Niger* ». Des propos en contradiction avec ce que nous a déclaré le directeur de la communication d'Areva, qui nous a affirmé: « *Edouard Philippe [le lobbyiste d'Areva] est en contact régulier avec Marc*

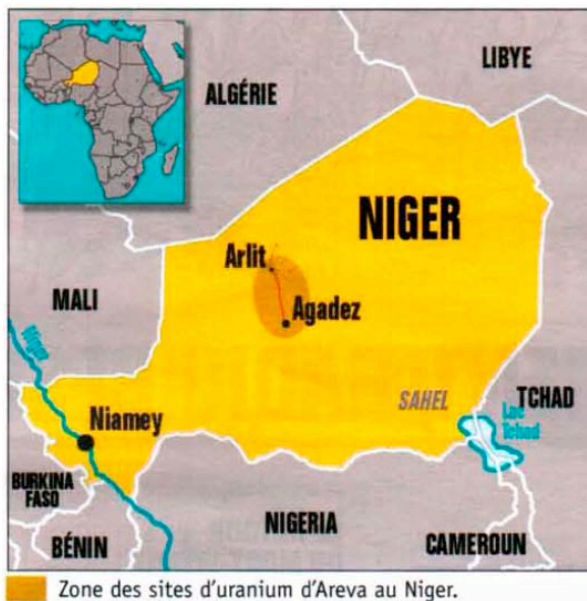


Vampa pour parler de la situation au Niger. »

On comprend mieux les efforts déployés par le directeur de la communication d'Areva, Jacques-Emmanuel Saulnier, qui a pour « *obsession qu'il n'y ait pas de tabou* » sur les activités nucléaires de son groupe. Un cap pas toujours facile à tenir. Parfois, à l'extérieur des mines d'Areva, la barbarie se banalise.

A l'extérieur des mines l'horreur règne

Au Niger, des inspecteurs de l'ONU attestent de nombreuses dérives sécuritaires, en marge des combats entre les autorités et un mouvement d'opposition armé touareg, le MNJ. Les forces gouvernementales pratiqueraient, de manière systématique, des exécutions sommaires de villageois suspectés de sympathie avec les rebelles. Dans une lettre du 13 août 2008, dont nous avons obtenu copie (voir fac-similé ci-contre), le rapporteur spécial des Nations unies, Philip Alston, estime que, depuis juin 2007, «*au moins 78 personnes [...] appartenant à la communauté touarègue auraient été abattues de manière*



extrajudiciaire dans les régions du nord » du Niger. Selon lui, il s'agirait de «*représailles* » contre des populations civiles perpétrées par les forces gouvernementales. En annexe de ce courrier sont référencées quinze tueries, intervenues entre le 10 juin 2007 et le 29 juin 2008, avec les actes de torture qui les ont accompagnées et les noms des victimes. Ainsi, entre le 21 et le 25 mars 2008, à Tamazlakh, deux enfants auraient été exécutés par l'armée, pour J'exemple. Le 26 mars, à Dabaga, des militaires auraient pris à partie un commerçant; ils lui auraient coupé les oreilles à vif et mis le feu à ses cheveux avant de le poignarder.

Chez Areva, le directeur de la communication, Jacques-Emmanuel Saulnier, précise: «*Nous n'intervenons pas sur ce qui se passe à l'extérieur de nos sites, nous sommes des industriels, nous ne faisons pas de politique.* » Une appréciation que lui conteste un avocat français, Jérôme Belkaim, défenseur d'une association représentant des Touareg. Il accuse la direction d'Areva d'avoir déjà pris parti en faveur de l'armée nigérienne. À ce titre, Mr Belkaim a cité à comparaître Thierry d'Arbonne, directeur de la sécurité au sein du groupe nucléaire, auquel il reproche d'avoir publiquement demandé à l'état français de donner des armes au Niger pour «*mater la rébellion des Touareg* », lors d'une réunion du Medef, en présence de la ministre de l'intérieur, Michèle Alliot-Marie. L'affaire sera plaidée le 23 juin prochain devant le tribunal de grande instance de Paris. Quelle qu'en soit l'issue, pour l'avocat des Touareg il ne s'agit que de «*la première étape d'une longue affaire judiciaire* ». Selon lui, le véritable enjeu consiste, à terme, à «*obtenir une reconnaissance du droit foncier des Touareg sur les terres dont ils ont été chassés et où sont exploitées des mines d'uranium* »

Areva occulte la question de fond

Selon lui, au regard du droit des peuples autochtones, tel qu'il est reconnu par les Nations unies, les compagnies nucléaires occidentales, dont Areva, devraient verser « près de 200 millions d'euros » à ces peuples nomades autrefois expropriés (la Cogema, ancêtre d'Areva, opérait dans les mines du Niger dès 1969). D'autant que ces zones ont été rendues partiellement impropres à l'agriculture. Plusieurs nappes d'eau potable ont été contaminées par l'exploitation de l'uranium, quand elles n'ont pas été simplement asséchées, les installations minières d'Areva nécessitant, à elles seules, une consommation annuelle estimée à 8 millions de mètres cubes d'eau. De tels enjeux pourraient inciter les industriels à ne pas se préoccuper des civils touareg massacrés.

À travers ce dossier s'opposent ainsi deux analyses de la responsabilité sociale des grands opérateurs énergétiques. Pour les uns, au nom de l'indépendance énergétique de nos économies, le caractère stratégique de leurs implantations dans ces pays et les relations diplomatiques qui les sous-tendent les placent, bon gré mal gré, en position de partenaires, voire de complices, des dirigeants locaux qui leur permettent de prospérer. Pour les autres, leur responsabilité se limite aux événements qui se déroulent à l'intérieur de leurs sites. Point. C'est cette deuxième analyse que préfère retenir Areva. Et son lobbying se déploie pour nous convaincre du bienfondé de son choix.



**Guillaume Dasqué
Avec Agathe André**



PROCEDURES SPECIALES DU
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

SPECIAL PROCEDURES OF THE
HUMAN RIGHTS COUNCIL

Mandat du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires

Téléfax: (41-22) 917 9006
Télégrammes: UNATIONS, GENEVE
Télex: 41 29 42
Téléphone: (41-22) 917 9033
Internet: www.ohchr.org
E-mail: urgent-uriosa@ohchr.org

REFERENCE: AL OHSO 214 (23-24)
NER 32008



Adresse:
Palais des Nations
CH-1211 GENEVE 10

13 août 2008

Excellence,

Selon les informations reçues:

Depuis juin 2007, au moins 78 personnes (voir la liste des victimes alléguées en annexe), la majeure partie d'entre elles appartenant à la communauté Touareg, auraient été abattues de manière extrajudiciaire dans les régions du nord du pays. La plupart des victimes auraient été retrouvées enterrées, quelques-unes auraient aussi été torturées. Les rapports indiquent la responsabilité directe des Forces Armées Nigériennes (FAN) dans ces actes.

• Le 10 juin 2007, dans la vallée de Tazerzait, les éleveurs M. Sidi Mohamed Imohan dit Kalakous, M. Abtchaw Kounfi et M. Aoussouk Kounfi auraient été tués et enterrés par les Forces Armées Nigériennes (FAN) près du puits de Tazerzait. Les cadavres, dont un était découpé, auraient été retrouvés par des civils. Selon les rapports, les faits ont été confirmés par le président de l'Etat, le commandant de la zone militaire et le lieutenant qui avait reçu l'ordre « d'exécuter toutes personnes ».

• Le 26 mars 2008, les FAN auraient exécuté au moins 5 civils de Dabaga, y compris M. Kiya Batolane, M. Aboubacar, un commerçant, M. Amabo Alane, un garçon de 14 ans, et M. Mohamed Alane. M. Aboubacar aurait été torturé avant d'être poignardé : ses oreilles auraient été découpées, et on aurait mis le feu à ses cheveux et sa tête.

Philip Alston

Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires,
sommaires ou arbitraires